

RCS : EVREUX

Code greffe : 2702

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de EVREUX atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Ordonnances rendues en matière de société (R)

Numéro de gestion : 2000 B 02141

Numéro SIREN : 430 467 803

Nom ou dénomination : COHIN CONSTRUCTION

Ce dépôt a été enregistré le 24/06/2022 sous le numéro de dépôt 3178

COHIN CONSTRUCTION / QDD
SC AP TCOM 048447 REQ

21/06/2022

LE GREFFIER

REQUETE
A MONSIEUR LE PRESIDENT
DU TRIBUNAL DE COMMERCE D'EVREUX

Monsieur Sébastien COHIN, ès-qualités de Président de la Société COHINVEST, Société par Actions Simplifiée au capital de 1.240.000 euros, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés d'EVREUX sous le numéro 521.217.745, dont le siège est 6 rue de la Muette, à ECARDENVILLE SUR EURE, 27490 CLEF VALLEE D'EURE, elle-même Présidente de la Société COHIN CONSTRUCTION, Société par Actions Simplifiée au capital de 150.000 euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés d'EVREUX sous le numéro 430.467.803, dont le siège social est 6 rue de la Muette, à ECARDENVILLE SUR EURE, 27490 CLEF VALLEE D'EURE.

Ayant pour avocat la SELARL CAMPANARO OHANIAN, dont le siège est à EVREUX (27007), 7 bis rue Victor Hugo.

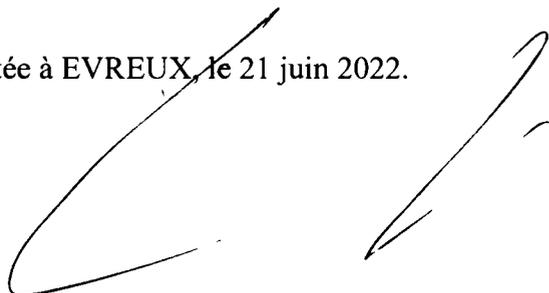
A l'honneur de vous exposer les faits suivants :

L'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle ne pourra se tenir dans les délais prévus par la Loi, compte tenu du retard pris dans la finalisation des comptes clos le 31 décembre 2021 et des rapports du Commissaire aux comptes, retardant de ce fait l'organisation de l'Assemblée Générale annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

Il apparaît dans ces conditions que la société COHIN CONSTRUCTION n'est pas en mesure de respecter les délais prévus par la loi, pour l'approbation annuelle des comptes.

Monsieur Sébastien COHIN, représentant la Société COHINVEST, ès-qualités de Président de la Société COHIN CONSTRUCTION, sollicite en conséquence le report de la date de l'Assemblée Générale et la tenue de celle-ci au plus tard le 30 septembre 2022.

Présentée à EVREUX, le 21 juin 2022.



ORDONNANCE

Nous *Pascal DENEE*

Président du Tribunal de Commerce de EVREUX, assisté de *J. Bourcier*,
greffier.

Vu la requête présentée par Monsieur Sébastien COHIN représentant la Société
COHINVEST, ès-qualités de Président de la Société COHIN CONSTRUCTION,

Vu les articles L 225-100 et R 225-64 du Code de Commerce,

Autorisons le report de la date de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle au plus
tard le 30 septembre 2022.

Fait à EVREUX, le *24/06/22*

Le greffier



Le président
Denée